

## Avant-propos de la ministre allemande de l'Éducation et de la Recherche, M<sup>me</sup> E. Bulmahn



L'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération scientifique et technique célèbre ses trente ans d'existence, et nous avons tout lieu d'en être fiers. Depuis sa signature, des scientifiques allemands et canadiens oeuvrant dans des centres de recherche et des établissements d'enseignement supérieur ont réalisé ensemble environ 500 projets. En repoussant les frontières du savoir, ces hommes et ces femmes ont permis d'améliorer notre qualité de vie, de résoudre des problèmes environnementaux sérieux et d'innover sur le plan technologique. Ils ont également contribué à accroître la prospérité des Canadiens et des Allemands.

Depuis 1971, le Canada et l'Allemagne n'ont cessé d'explorer ensemble de nouveaux champs importants de la recherche – comme l'illustre de manière si convaincante la présente brochure. Cette coopération doit sa vitalité aux liens fructueux qui se sont noués entre les milieux scientifiques et les gouvernements de nos deux pays. Il convient de rendre hommage ici aux partenaires des projets scientifiques, qui font oeuvre commune pour trouver des solutions à des problèmes graves, mais aussi aux employés des ministères et des organes concernés. Sans oublier ceux et celles qui, avec dévouement, assurent la coordination entre groupes de chercheurs et gouvernements et stimulent ainsi – parfois, depuis de nombreuses années – la coopération canado-allemande dans le secteur de la recherche qui leur incombe. À tous et à toutes, j'exprime ici ma gratitude.

Le Canada et l'Allemagne ne se contentent pas de coopérer sur le plan bilatéral, ils entretiennent aussi, l'un avec l'autre, des liens au sein de nombreuses organisations internationales, telles que l'O.C.D.E., l'O.T.A.N., et des institutions de recherche internationales. Il y a lieu de mentionner ici la participation du Canada au 5<sup>ème</sup> Programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne, ainsi que sa coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA). Bien entendu, les économies et les entreprises des deux pays n'en sont pas moins en concurrence, tant pour acquérir des parts de marché que pour attirer une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Trait marquant de la mondialisation, la concomitance de ces deux phénomènes – concurrence et coopération – est vue par certains comme un défi à relever et, par d'autres, comme un motif d'inquiétude. L'Accord de coopération scientifique et technique conclu entre le Canada et l'Allemagne et, surtout, ses retombées positives au cours des trois dernières décennies sont pourtant la preuve éclatante qu'il est bel et bien possible de créer un cadre propice à des liens de coopération dont chacune des parties peut tirer profit.

Les conditions sont donc excellentes pour que la coopération scientifique et technique entre l'Allemagne et le Canada continue de s'épanouir et de porter fruit. Je suis convaincue qu'il est dans l'intérêt commun de nos deux pays d'étendre et d'intensifier cette coopération de manière ciblée en y faisant participer le plus possible des petites et moyennes entreprises du secteur des technologies. Nul doute que cela permettra de donner une nouvelle qualité à cette coopération scientifique et technique au cours de la prochaine décennie.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Bulmahn'.

Edelgard Bulmahn, députée  
ministre fédérale de l'Éducation et de la Recherche